A propos de l’Ecole Normale de Garçons

Les raisons de notre silence

*(Le Citoyen du 3 octobre 1929)*

 Quand le Citoyen a signalé l'entrée à l'école normale de garçons, de 15 élèves provenant des écoles privées, ce bruit courait avec intensité jusque dans les milieux scolaires. Il est fâcheux qu'à ce moment une note autorisée n'ait pas paru dans la presse pour en dénoncer l'inexactitude. Il est à remarquer, au surplus, qu'**aucun démenti n'est venu de la** **presse cléricale**. Il est très vrai que, postérieurement, l'Inspection académique a communiqué au Citoyen une note précise de laquelle il résultait bien que **tous les élèves reçus en 1929 à l'école normale sortaient des écoles publiques**.

 Si le Citoyen ne l'a pas insérée, c'est qu'il a voulu se rendre compte si, comme on le prétendait, plusieurs de ces élèves n'étaient entrés que sur le tard dans les écoles publiques pour masquer une origine qui pouvait, dans leur pensée, leur causer un préjudice au concours d'entrée.

 Il semble avéré aujourd'hui qu'il n'en est rien et qu'il y a eu une **fausse alerte**. Nous nous en réjouissons bien sincèrement. Quoi qu'il en soit, la bonne foi du Citoyen est entière. I1 forme des vœux pour que les produits des jésuitières n'entrent jamais dans nos écoles normales et pour que les quelques davidées de l’enseignement public abandonnent au plus tôt une carrière si fertile pour elles en déceptions et en souffrances de toutes sortes.

 **°°°°°°°°°°°°°°°°°**